

Lancée en 2019, le programme Cités Educatives est en cours de généralisation. L'appel à candidature, ouvert jusqu'en 2025, fera l'objet d'une présentation par l'ANCT le 9 septembre 2024.



## Un programme ambitieux

Coordonné par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le <u>programme Cités Educatives</u> [1] a pour objectif de renforcer l'accompagnement socio-éducatif des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la Ville, de 0 à 25 ans.

Sur ses cinq premières années d'existance, cette expérimentation ne concernait que certains QPV, qui faisaient par exemple l'objet d'un PRU. Plusieurs vagues de labellisation sont venues augmenter le nombre de cités éducatives sur le territoire national depuis 2019. Il en existe aujourd'hui plus de 200.

## Une généralisation progressive du label

La généralisation du label Cités éducatives à l'ensemble des territoires volontaires d'ici 2027 a ensuite été officialisée par le comité interministériel des Villes le 27 octobre 2023.

Comme l'avait annoncé l'ANCT et la DGESCO, dans le cadre de cette généralisation, des rencontres avec les territoires intéressés par la labellisation vont être organisées afin que les professionnels puissent venir s'informer, notamment sur les attendus du dossier de candidature. Cet <u>appel à candidature est consultable ici</u> [2]

Une présentation du cahier des charges par l'ANCT aura lieu le **9 septembre 2024** en visioconférence, <u>via ce lien</u> [3]. Bien qu'il s'adresse en priorité aux représentants des collectivités, ce temps d'information est ouvert à l'ensemble des acteurs intéressés.

## Publication de la synthèse des revues de projet 2023

La coordination nationale des cités éducatives a comme chaque année reçu et analysé l'ensemble des revues de projet. Le <u>rapport d'analyse des revues de projet 2023 est consultable sur La Grande équipe</u> [4]. Il permet de mesurer les avancées des Cités éducatives dans une année charnière pour la politique de la ville avec l'élaboration des nouveaux contarts de ville Quartiers 2030.

Ce rapport s'appuie sur les quartionnaires renseignés par chaque Cité éducative autour de 5 thèmes

:

- Gouvernance de la Cité éducative
- Stratégie et axes opérationnels d'intervention
- Articulation de la démarche avec les outils et dispositifs du terrtoire
- Budget
- Evaluation et animation du réseau des Cités éducatives.

On retiendra notamment que l'articulation des cités éducatives avec les autres dispositifs est en nette progression (en particulier les contrats de ville, les instances de l'éducation prioritaire ou les PRE), même s'il reste une étape à franchir vers un degré de" coopération et d'intégration qui permette une réelle synergie et mise en cohérence dans le temps".

Il est également possible d'accéder à la **datavisualisation des données :** un format synthétique, dynamique et graphique des données des revues de projet 2023

Dates: Vendredi 30 août 2024 - 15:15

Thématiques: <u>Education</u> [5] <u>Jeunesse, Famille, Parentalité</u> [6] <u>Politique de la ville - DSU</u> [7]

Publié le 30 août 2024

**URL de la source (modifié le 03/09/2024 - 15:30):** https://www.irev.fr/actualites-0/generalisatio n-des-cites-educatives-presentation-de-lappel-candidature-le-9-septembre

## Liens

- [1] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cites-educatives-76
- $\label{lem:cohesion-territoires} \end{substitute} It is substituted by the cohesion-territoires of the cohesion-$
- [3] http://r.info-anct.com/mk/cl/f/sh/WCPzyXJTZ7AVmNde40F7NgGJ6bQPmkpF/siLmFsNSgs2W
- [4] https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/130967
- [5] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681
- [6] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686
- [7] https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692